

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 -12 - 27

Séance du 12 décembre 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 29

Représentés : 3

Absent excusé : 1

L'an deux mille dix-sept, le douze décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI, ORSINI, PELOT-
PAPPALARDO, TOCHE SOULÉ, TROGNO, VIDAL, Messieurs,
BUONCRISTIANI, GIULIANO, LUCIANO, OLIVIER,
PATOULLARD, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**MODIFICATION
DU TABLEAU
DES EFFECTIFS**

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE
(procuration à Madame Christine ORSINI), Olivia MOTUS-
JAQUIER (procuration à Madame Amandine CIDALE), Monsieur
Yannick GUEGUEN (procuration à Monsieur Louis FERRARA)

Etait absent excusé :

Conseillers Municipaux : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20171212-DEL20171227-DE
Date de télétransmission : 15/12/2017
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la gestion des ressources humaines de la Collectivité, il convient de modifier le tableau des effectifs et créer de nouveaux emplois pour favoriser l'évolution de carrière des agents municipaux.

A cet effet, Monsieur le Maire propose la création d'un emploi d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1^{ère} Classe, d'un emploi de Conseiller Socio-Educatif, d'un emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1^{ère} Classe à temps non complet 15/20^{ème}, d'un emploi d'Adjoint Technique à temps non complet 21/35^{ème} et d'un emploi d'Adjoint Technique à temps non complet 28/35^{ème}.

Le Conseil Municipal, par :

30 Voix POUR

2 ABSTENTIONS

(Messieurs Dominique OLIVIER, Alain PATOUILLARD)

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de procéder à la création de :

- 1 emploi d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1^{ère} Classe
- 1 emploi de Conseiller Socio-Educatif
- 1 emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1^{ère} Classe à temps non complet 15/20^{ème}
- 1 emploi d'Adjoint Technique à temps non complet 21/35^{ème}
- 1 emploi d'Adjoint Technique à temps non complet 28/35^{ème}

lesquels seront pourvus conformément au statut.

Dit que la dépense correspondante sera imputée au Chapitre 012 – Budget Communal - Exercice 2018.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY